



AVIS À LA POPULATION

ENQUÊTES PUBLIQUES

En application de l'article 109 de la Loi du 04 décembre 1985 sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions et de l'article 72 de son Règlement d'Application, la Municipalité de Noville soumet à l'enquête publique les projets suivants :

Dossier N° : **1288-24** - CAMAC : **244468** - Compétence : **ME** – Propriétaire : **STETTLER Edouard** – Pour le compte de : **STETTLER Colin** - Coordonnées géographiques : **2558620/1137330** - Lieu-dit : « **Route des Grangettes 4a** » - Parcelle N° **490** – ECA N° : **829** - Note au recensement architectural : — - Degré de sensibilité au bruit : **III** - Auteur des plans : **AGRION ARCHITECTURE SÀRL, MIVELAZ Gaëtan** - Projet :

TRANSFORMATION DU BÂTIMENT N°829 : CRÉATION D'UNE STABULATION LIBRE POUR VACHES ALLAITANTES, FOSSE À LISIER, FUMIÈRE, PLACE DE LAVAGE

Les observations ou oppositions relatives aux dossiers précités doivent être adressées à la Municipalité, par lettre recommandée ou consignées dans la feuille d'enquête jointe au dossier, pendant la durée de cette dernière, soit

du 15.10.2025 au 13.11.2025



PROCÉDURE D'APPROBATION DES PROJETS D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

CAMAC 244771, pour :

S-2562787.1

Nouvelle station transformatrice Novalette 18

Coordonnées : 2558692 / 1136944

S-0177298.3 et

L-2562791.1

Nouvelles lignes souterraines 21 kV entre les stations Novalette 18 et

Battoir (env. 240m)

Les demandes d'approbation des plans susmentionnées a été soumise à l'Inspection fédérale des installations électriques à courant fort ESTI par Romande Energie SA, Route d'Evian 39, 1845 Noville au nom de Romande Energie SA, Rue de Lausanne 53, 1110 Morges

Le dossier est mis à l'enquête du 10 octobre jusqu'au 10 novembre 2025

Seuls font foi les dossiers mis à l'enquête dans la commune mentionnée ci-dessus.

Le dossier est également disponible pour consultation en ligne, à l'adresse suivante : <https://esti-consultation.ch/pub/5593/b64b94ec1e> pendant le délai de mise à l'enquête.

Détail des conditions pour le dépôt d'opposition et autres voir feuille de mise à l'enquête publique dans le dossier en consultation.

CONSULTATION DES DOSSIERS :

- **AU GREFFE MUNICIPAL :** **LE LUNDI DE 14H00 À 17H00**
DU MARDI AU JEUDI, LE MATIN, DE 08H15 À 11H45
LE MARDI DE 17H00 À 19H00
- **SUR INTERNET PAR LE LIEN :** cartoriviera.ch/enquetes-publiques





AVIS À LA POPULATION

FENÊTRES DE L'AVENT

C'est avec grand plaisir que la Commission culturelle de Noville organise à nouveau les Fenêtres de l'Avent en 2025 et vous offre la possibilité d'y participer sur tout le territoire de notre village.

Le but est de décorer une fenêtre sur le thème de Noël, visible de la rue, **entre le 1^{er} et le 24 décembre**, et de partager un moment de convivialité entre les habitants durant cette période spéciale de l'année.

Le principe est simple : choisissez une date et communiquez-la à la coordinatrice. Le jour dit, décorez votre fenêtre et offrez, en toute simplicité, une boisson et éventuellement un petit truc à grignoter **entre 18h30 et 19h30**, à l'extérieur de préférence.

Une bien jolie manière de nous retrouver et de prendre part à un chaleureux moment de rencontre durant le mois de décembre !

Inscriptions jusqu'au mercredi 19 novembre 2025 à l'adresse électronique suivante : novillefenetresdelavent@gmail.com ou par téléphone ou par message auprès de Mme Sylvie Carrel, au 079.698.50.84.



FENÊTRES DE L'AVENT À CREBELLEY

Pour la tenue des Fenêtres de l'Avent de Crebelley, renseignements et inscriptions auprès de M. Anthony Dufaux, rue du Tribolet 10, 079.576.78.90.



SPECTACLE POUR ENFANTS – SAMEDI 06.12.2025

Le spectacle pour enfants « Pierre et le loup » sera donné au Battoir le samedi 06 décembre 2025 à 16h00. **Entrée gratuite.**

La Commission culturelle organise à la même date sa fenêtre de l'Avent, après le spectacle.



OFFRE D'EMPLOI – BOURSE COMMUNALE

En vue du futur départ à la retraite du titulaire, la Municipalité de Noville met au concours un poste en contrat à durée indéterminée (CDI) de : Boursier-ère communal-e (taux 80%).
Détails de l'annonce : <https://www.noville.ch/news/emploi-boursier-ere-communal-e>.

Entrée en fonction : 1^{er} février 2026 ou à convenir.

Délai de postulation : 31.10.2025

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Pierre-Alain Karlen, Syndic de Noville, au 079.763.07.08.

Les dossiers complets (lettre de motivation, curriculum vitae, références, prétentions de salaire), sont à adresser par courriel à greffe@noville.ch.

